

Présentation : images et parcours de la socioterminologie

Jean-Claude Boulanger

Volume 40, Number 2, juin 1995

Usages sociaux des termes : théories et terrains

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002117ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002117ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boulanger, J.-C. (1995). Présentation : images et parcours de la socioterminologie. *Meta*, 40(2), 194–205. <https://doi.org/10.7202/002117ar>

PRÉSENTATION: IMAGES ET PARCOURS DE LA SOCIOTERMINOLOGIE

JEAN-CLAUDE BOULANGER
Université Laval, Sainte-Foy, Canada

LA TERMINOLOGIE, MYTHE OU RÉALITÉ ?

Depuis un certain temps, des chercheurs (v. Gambier 1993; Gaudin 1993b et ici même; Sager 1990: 1) s'interrogent sur le statut de la terminologie. Forme-t-elle un objet scientifique *per se* ou n'a-t-elle de valeur et de valorisation que par sa modélisation multidisciplinaire ou, pour reprendre une idée émise au sujet des domaines par deux des auteurs nommés, par sa constitution nodale? Lui reconnaît-on une existence en tant que corps de doctrine scientifique autonome, en tant que corps satellite purement utilitaire, ou n'est-elle que l'émanation parcelle par parcelle d'autres corps de doctrine constitués et reconnus, à vocation linguistique ou non? Voilà des questions qu'on se pose depuis que la terminologie intéresse davantage les linguistes. Et si elle éveille leur curiosité, c'est sans doute parce qu'elle a développé des couleurs épistémologiques propres à la faire admettre comme entité au cœur des disciplines du langage.

La terminologie aura mis vingt-cinq ans à s'individualiser et à se démarquer dans un environnement linguistique concurrentiel. Il ne s'agit pas d'un optimisme exagéré que de soutenir qu'elle fait figure de corps constitué et accrédité, ce à quoi ne se rallie pas tout à fait F. Gaudin (v. son article) en se fondant sur l'idée qu'elle n'a pas encore atteint le niveau dans lequel on reconnaît une science, une épistémé. Il n'acquiesce pas totalement à l'affirmation que la terminologie est parvenue à un haut degré de maturité qui autorise à la considérer comme une composante des sciences du langage. Cette revendication d'autonomie que je défends, avec d'autres, s'appuie sur des fondements théoriques et méthodologiques mis en circulation au fil des ans, ainsi que sur de multiples expériences aménagementales conduites sur le terrain et qui témoignent que ce secteur d'activités langagières a droit au titre de science ou de domaine de la connaissance (v. Boulanger et L'Homme 1991: 23; Cabré Castellví 1992: 4). La réalité ou la prudence exigerait probablement une nuance qualificative sous la forme d'un champ à parfaire, à enrichir dans sa dimension sociale, nul ne le contestera.

C'est l'objet des recherches réunies dans ce collectif que de réfléchir sur ces interrogations, et plus particulièrement sur la place qu'occupe la terminologie dans les ordres de la connaissance et dans l'écologie sociale. Non qu'il n'ait jamais été question du social dans la terminologie, comme le laissent entendre quelques affirmations. Le champ des LSP est certainement l'un des courants qui sont les mieux branchés sur le corps social, ainsi que le démontrent plusieurs expériences d'aménagement linguistique déjà réalisées. Sinon, comment soutenir que la socioterminologie existe, si l'on ne convient pas de l'antériorité de la terminologie? Celle-ci existe parce qu'il y a des théories ou des écoles, des pratiques, donc des discours spécifiques, reconnaissables dans les ensembles d'unités mis en cage dictionnaire. Reste il est vrai à creuser quelques chapitres comme la grammaire, la syntaxe, les conditions internes et externes du fonctionnement des discours, etc. Au surplus, l'un des défauts majeurs de la terminologie des trente dernières années fut certainement d'ignorer ou de délaisser l'histoire et de se croire viable dans la seule perspective synchronique du terme. Mais c'est là confondre les sens du mot *terminologie*, l'un

renvoyant à la noria de termes caractérisant un secteur de connaissance, les autres distinguant diverses autres dimensions théoriques et pratiques (v. plus loin).

La socioterminologie vit depuis longtemps en filigrane dans le concept même d'«aménagement linguistique». Les premières quêtes terminologiques québécoises eurent bel et bien lieu sur le terrain au début des années 1970. Au Québec, elle était donc en amont du maelström de termes, l'aurait-on déjà oublié? Dix ans plus tard, vers 1980, elle revint, en aval des termes cette fois, lors du développement du concept de «diffusion» et surtout de celui d'«implantation». Ce qui a masqué ces perspectives, c'est, d'une part, la réflexion axée presque exclusivement sur les principes et les méthodes de la terminologie et, d'autre part, la centration des efforts sur les figures lexicales qui a fait croire aux linguistes qu'elle était un simple prolongement, une banale dérive de la lexicologie et de la lexicographie. Cette obsession du terme s'exprimait dans un esprit de double épuration : d'abord, sous l'angle du nettoyage des contenus des banques de terminologie, qui a exigé d'énormes efforts en personnel et en argent ; ensuite, sous l'angle de la purification par la recommandation et la normalisation. Une fois extirpées des discours textuels, en vertu de l'opération dite de *dépouillement*, les unités terminologiques n'étaient pas vraiment réinsérées dans les discours actualisés sur le terrain, ni observées dans ce même milieu ambiant. Traités et cantonnés dans les réservoirs dictionnaires, les amas de termes étaient soumis aux préceptes de la canonisation. Pendant ce temps, les discours réels évoluaient, s'éloignaient.

Sous l'influence de la pensée wüstérienne, la terminologie s'était concentrée sur la mise au point d'un appareil de description terminographique. Après la cueillette des termes, le premier objectif consistait à confectionner des dictionnaires ayant tantôt la forme de recueils monosectoriels, tantôt celle de répertoires «bancaires» multisectoriels. En somme, il s'agissait de fabriquer des dictionnaires portables et des dictionnaires informatisés dans lesquels fusionnaient des ensembles lexicaux formant ainsi de grands dictionnaires généraux technoclectaux. Ces répertoires laissaient peu de place aux LSP scientifiques, et cela en raison des projets d'aménagement orientés davantage vers les zones techniques et administratives.

La première praxis de la terminologie fut donc une tâche à dominante lexicographique. La démarche consignatrice répondait aux tentatives pour résoudre l'énigme du terme, associé à son inévitable revers, le non-terme. Plusieurs efforts ont été consentis afin de tracer une ligne de démarcation nette entre les deux, sans jamais réellement aboutir. Suivant cette optique, il était évident que l'importance du statut du terme l'emportait sur toute autre considération, en particulier sur le rôle des utilisateurs dans la formation et la formulation des discours, ainsi que sur les relations entre le terme et le signe linguistique. Néanmoins, et en dépit des inévitables errements, je persiste à croire que cette première approche de la terminologie a procuré nombre de résultats satisfaisants, notamment en lui forgeant une personnalité propre. Les aménagistes ont procédé au meilleur de leur connaissance, comme il le fallait, c'est-à-dire logiquement. La défaillance majeure fut de se retirer du terrain pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les aspects linguistiques de la terminologie. On aura payé cher cette déchirure.

Les premières descriptions et prescriptions par la normalisation ont été greffées sur une équation réductrice du signe linguistique terminologique, à savoir qu'à une notion devait correspondre un signifiant obligatoirement monosémique, et sans tolérer quelque concurrent synonymique que ce soit. Ce fut l'ère de la biunivocité du terme. Aujourd'hui mise à mal parce qu'elle a atteint ses limites et parce qu'elle «ne tient pas assez compte de la diversité des situations de communication» (Jacobi 1994 : 78), cette voie d'élaboration des terminologies et ces zones d'analyse auront néanmoins contribué à délimiter la notion de vocabulaires scientifiques et techniques (v. Jacobi 1994 : 78). L'univocité du terme et

de la notion créait une situation idéale et elle résolvait par avance tous les problèmes, particulièrement sur le plan théorique. Plutôt que de reconnaître la polysémie naturelle et la pertinence de la synonymie, on cherchait à retirer au terme son droit à la variation, à la fois en ce qui regarde les aspects sémantiques (la polysémie) et en ce qui a trait à la variation lexicale (la synonymie). Bien entendu, ce réductionnisme lexical était recherché; il est évident que l'effort d'«univocisation» avait pour objectif de ramener la multiplicité des situations et des variations de communication à une situation singularisée et simplifiée au possible.

À mi-parcours de la décennie 1980, les pratiques de la terminologie appelaient un retour sur soi, un redéploiement des aménagements — le pluriel est de mise. Le premier signe est venu de la réforme de la démarche normalisatrice. À partir du moment où l'approche horizontale prônant la recommandation et la normalisation en parallèle s'est redistribuée sur un axe vertical qui conduisait de la recommandation à la normalisation après un temps d'observation, la socioterminologie était officiellement née, sans en porter le nom toutefois. La reconsidération du processus de prescription a mis en évidence au moins deux phénomènes majeurs: d'abord, l'obligation de tenir compte de l'existence de l'**usage réel** — l'usage imposé conservant aussi ses vertus —, qui a entraîné dans son sillage une revue des attitudes à l'égard de la **synonymie**, et sa remobilisation au service de l'onoma-siologie, cette dernière gouvernant toujours la terminologie. Les exigences de standardisation archicontrôlée constituaient le dernier rempart devant la socioterminologie.

Ce sont là quelques perspectives qui ont fourni à la terminologie l'élan décisif pour qu'elle devienne porteuse de linguistique, pour qu'on lui reconnaisse une place naturelle au sein des sciences du langage. Tout cela sans perdre de vue son origine multidisciplinaire. Le surgissement au grand jour de l'aspect linguistique dans la terminologie sonnait la fin du réductionnisme lexical et ravivait les enjeux sociaux. Mais il est évident que sans assises terminologiques aprioriques, on ne saurait concevoir de socioterminologie viable. De là la défense de la terminologie en tant que corps développé, en tant qu'épistémé — risquons aussi le terme — participant des sciences du langage.

C'est dans ce bouillonnement que depuis quelque temps, des chercheurs appellent à la révision des principes et des méthodes de la terminologie (v. entre autres Boulanger 1991; Gambier 1993; Gaudin 1993a et 1993b). On a très longtemps cru qu'elle pourrait bénéficier de ses acquis en toute sécurité et poursuivre sur son élan. Ces attitudes étaient bien tentantes de ce côté-ci de l'Atlantique, surtout après la quasi-défection des pouvoirs publics à l'égard du maintien des forces investies dans les projets d'aménagement de la langue. Quelques leurre informatives ont aussi enraciné cette image figée dans bien des esprits (v. Boulanger 1991: 13-14).

Quoi qu'il en soit, depuis un quart de siècle le métadiscours de la terminologie est abondant, quantitativement et qualitativement: colloques et congrès nationaux et internationaux, création d'organes scientifiques (revues, périodiques de vulgarisation, magazines professionnels...), publication d'ouvrages scientifiques individuels ou collectifs, enseignement et formation (entreprises, universités...), multiplication et transferts d'expertise vers des zones géographiques dans lesquelles des sociétés désirent œuvrer à des projets d'aménagement et de nationalisation des langues, surtout en francophonie maghrébine et africaine, mais aussi en terrain catalan, basque, sud-américain. Au vu d'une pareille diffusion, la compétence scientifique peut-elle exister sans qu'une science ou une discipline dûment constituée y soit sous-jacente?

LA SOCIOTERMINOLOGIE, MÈRE OU FILLE ?

L'élargissement des cadres de la terminologie que j'évoquais au début des années 1980, et que je voyais poindre comme nouvelle couleur du spectre des LSP, s'est concrétisé

par la prise en charge des discours socioprofessionnels, que le terme spécifique *socioterminologie* rend adéquatement. C'est à Rouen, dans l'équipe animée par le regretté Louis Guespin que la véritable impulsion sera donnée en direction de ce nouveau courant. Avec ses collaborateurs, le linguiste a su donner une épaisseur conceptuelle réelle au signifiant que j'avais mis en circulation en 1981 à l'occasion de la recension d'un livre sur l'aménagement linguistique. Depuis le début des années 1990, le mérite premier du groupe rouennais a été de rappeler que toute terminologie naît du social et qu'elle doit y retourner.

Les réflexions théoriques et méthodologiques ont vite trouvé leur indispensable complément dans la prise en considération de l'obligation du retour sur le terrain, lieu d'exercice de la terminologie, au départ comme à l'arrivée. Les discours sociaux sont fondamentalement en prise directe sur des lieux de parole, en amont et en aval des dictionnaires de termes. Le réancrage dans le réel fait se lever quelques thèmes à explorer (v. Gaudin 1993b : 247) : les pratiques langagières non départagées entre la langue générale et les langues de spécialité ; l'établissement de distinctions plus subtiles entre les sciences et les techniques, car jusqu'ici on parle quasi exclusivement des langues de spécialité en recourant au syntagme pluriel, nivelant et incommode, c'est-à-dire sans individualiser ni contraster les disciplines ; raviver la description plutôt que de privilégier la seule prescription, utile certes, mais dans le dictionnaire surtout, alors que la terminologie est immobilisée et sclérosée, au contraire du milieu naturel où elle est vive et où elle se métamorphose constamment ; la valorisation de la communication scientifique et technique.

La socioterminologie a commencé à affirmer son existence comme discipline de recherche dans des travaux doctoraux, des articles, des communications lors de rencontres scientifiques dont on trouvera un ample écho dans les bibliographies qui accompagnent les écrits sur les recherches. La première intervention solide et mûrement réfléchie fut certainement celle d'Y. Gambier lors d'un colloque qui s'est tenu à Paris en 1986 sur le thème de la fertilisation terminologique dans les langues romanes (v. Gambier 1987). Le premier ouvrage d'envergure sera la thèse de F. Gaudin publiée récemment (v. Gaudin 1993a). La date de 1993 est située au centre de trois recueils collectifs consacrés aux orientations sociales de la terminologie. Tous trois sont inspirés par l'équipe de Rouen : d'abord celui des *Cahiers de linguistique sociale* en 1991 et dont le thème était « Terminologie et sociolinguistique » ; puis, *Le Langage et l'homme* en 1993 et dont le thème était « Socioterminologie » ; enfin, le présent numéro de *Meta* (1995) placé sous l'intitulé « Usages sociaux des termes : théories et terrains ». Trois revues universitaires importantes et trois lieux de publication caractérisés, à savoir Rouen, Bruxelles et Montréal, confirment également l'intérêt général pour l'essor de ce courant qui ouvre une ère nouvelle dans le champ de la terminologie.

Toute cette accumulation de réflexions à l'heure où la linguistique consacre officiellement les deux disciplines arrimées, du moins dans les dictionnaires spécialisés. En effet, les sens modernes de *terminologie* ont gagné depuis longtemps les colonnes des dictionnaires généraux monolingues. Mais ce n'est qu'en 1994 que le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (DLSL)* lui reconnaît une extension sémantique à caractère théorisant. Jusque-là, le seul sens consigné était celui de : « [...] ensemble de termes, définis rigoureusement, par lesquels elle [une discipline ou une science] désigne les notions qui lui sont utiles [...] » (*Dictionnaire de linguistique* ; repris dans le *DLSL*). Ses autres sens étaient passés sous silence. Outre l'acception retenue ci-dessus, on en dénombre au moins quatre autres : l'étude théorique des LSP, un type particulier de dictionnaire thématique, l'ensemble des termes employés par une seule personne ou un petit groupe, un ensemble d'activités à caractère scientifique et pratique relatives aux méthodes de collecte et de traitement des unités lexicales spécialisées (v. Boulanger 1994 : 255). Le *DLSL* définit maintenant l'entrée *terminologie* comme suit : « [...] l'étude systématique de la dénomination

des notions (ou concepts) spécifiques de domaines spécialisés des connaissances ou des techniques». L'unité *socioterminologie* est aussi consignée dans le même dictionnaire avec la description suivante : «La *socioterminologie* veut prendre en compte les aspects sociolinguistiques de la communication scientifique et technique. [...] Elle travaille le terme technique dans une optique qui part du *signe linguistique*. [...] La socioterminologie s'intéresse aux pratiques institutionnelles qui visent l'observation, l'enregistrement et la normalisation des pratiques langagières dans les procès technologiques.»

UN NOUVEAU NŒUD, L'HISTOIRE

L'ensemble des articles qui donne sa couleur thématique à ce numéro de *Meta* est à saveur socioterminologique, on l'aura deviné. Ce nouveau champ d'action s'imbrique parfaitement dans la démarche terminologique, elle-même en prise directe sur la linguistique et sur plusieurs autres sphères constitutives. F. Gaudin ayant retracé dans son livre l'historique de la naissance du terme et du concept, nous n'y reviendrons pas (v. Gaudin 1993a : 67-68).

Des textes parcourus ici, il ressort que la socioterminologie est à la terminologie ce que la sociolinguistique est à la linguistique (v. la contribution de L. Guespin). Cet auteur parle même de nouveau courant en terminologie. La socioterminologie est considérée comme un nouvel embranchement, un drageon dont on attendait le surgissement. Son objet est l'amélioration des connaissances sur les discours spécialisés, scientifiques et techniques, sur les aménagements de ces discours, sur les circonstances de leur élaboration (le codage ou l'encodage) et sur celles de leur saisie (le décodage) et de leur reformulation. Les réflexions sont surtout centrées sur l'appareil scientifique (médecine, nucléaire, biotechnologies...), sans que les incursions dans les domaines techniques (télématique, production...) ou administratifs (droit, juridiction des jeunes...) soient écartées (v. la section «Les savoirs ou les épistémés»).

Plusieurs participants mettent à profit la théorie nodale d'Y. Gambier (v. 1991) au sujet de la conception des domaines. Rappelons que ce chercheur critique avec beaucoup de pertinence la compartimentation domaniale étanche. Selon lui, il serait préférable d'aborder les sciences et les techniques sous l'angle de nœuds de connaissance. «Un 'domaine' est constamment le résultat de la dialectique entre l'intégration (interdisciplinaire) et la parcellisation (hyperspécialisation)» (Gambier 1991 : 37). La rhétorique des discours oraux et écrits mise en action par des locuteurs et des scripteurs qui fonctionnent en synapsie et en temps réel démontre que les clôtures imposées aux terminologies dictionnaires, par les étiquettes de domaine (titres des dictionnaires, répartitions onomasiologiques serrées, rubriques idoines...) ne tiennent pas devant les trajectoires effectives des galaxies discursives. La pureté sectorielle n'existe pas. «Une science, une technique réfère à d'autres sciences, d'autres techniques — elles-mêmes branchées sur d'autres. [...] Il n'y a pas de 'domaine' sans 'domaines' connexes : un 'domaine' revient alors à un nœud de connexions — d'autant plus ouvert, instable, que le savoir est nouveau, en cours de constitution, sans définition consensuelle [...]» (Gambier 1991 : 37). La plupart des interventions qu'on va lire font écho à ce nouvel agencement synaptique des domaines. De plus en plus, les terminologues et les linguistes refusent de continuer à découper les sphères du savoir en territoires homogènes aux frontières bien dessinées et imperméables à toute influence exogène. D'où les rattachements des savoirs en nœuds.

La reconquête du terrain, donc du social, car il s'agit bien d'un arrimage, met également en évidence l'importance primordiale de l'histoire dans la terminologie. La socioterminologie, c'est de la terminologie nourrie avec de l'histoire. Cette tonalité est décelable à travers la majorité des études. Il est un fait avéré que la terminologie rallie

enfin l'histoire, et l'importance que les différents collaborateurs lui attribuent à tour de rôle en renforce l'impact. Par le biais de la diachronie, la perspective linguistique est aussi greffée à l'histoire sociale. Il est manifeste que le fil diachronique confère une allure plus visible à la terminologie. C'est dans cette direction qu'il faut rechercher les causes des équilibres ou des déséquilibres onomasiologiques. Même la néologie dont la productivité actuelle est d'envergure devient inconcevable sans la profondeur diachronique. Du côté social, l'histoire dans toutes ses perspectives; du côté linguistique, le pôle diachronique qui rejoint la synchronie. Tous deux servent d'assises à la socioterminologie (v. la section «L'autoroute de l'histoire»).

Le collectif d'études qui défilent ci-après atteste de la concrétisation d'une ou de plusieurs socioterminologies en émergence et en perfectionnement. Des stratégies diverses sont scrutées, toutes dans la même perspective d'intégration sociale — plutôt d'intégration socioprofessionnelle — des discours terminologiques: les termes, bien entendu — c'est d'ailleurs l'aspect qui ressort le plus —, mais aussi la syntagmatique, au sens saussurien, c'est-à-dire le support phrastique des énoncés. Dans cette optique, la socioterminologie s'offre comme la conjugaison du lexique, de la grammaire, de la syntaxe, et, indirectement, de la phonologie lorsqu'elle se fait discours parlé.

Une série de préoccupations et de sous-thèmes récurrents structurent ce recueil. Les paragraphes subséquents tentent d'en dégager les grandes lignes. Il sied de préciser que pas un seul des thèmes n'est la propriété exclusive d'un auteur.

LES CONCEPTS REVISITÉS

Plusieurs contributions posent des questions sur quelques concepts clés qui ont formé l'ossature de la terminologie jusqu'à maintenant. Elles en appellent à la révision de ces notions, à leur mise à jour ou à niveau, et cela à la lumière des ouvertures récentes, notamment les vraies informatiques intelligentes et la socioterminologie. Curieusement, les préoccupations relatives aux industries de la langue sont absentes de ce recueil. Une science ou une discipline comme la terminologie ne saurait clore son champ de métarecherches sans se scléroser, sans se figer et, pour ainsi dire, sans rétrograder.

L. Guespin dépoussière quelques concepts commodes: «LSP», «synonyme», «domaine», le couple «science et technique». D'autres, comme J. C. Baudet, essaient d'y voir un peu plus clair dans l'idée de «domaine», tandis que F. Gaudin ramène le concept de «LSP» au bout de sa lorgnette pour en faire la critique. Rappelant l'ambiguïté de ce sigle, il lui préfère un terme de remplacement: *épistémé*. Sa docimasia lui permet d'affirmer que la terminologie est «une méta-discipline fondée sur une approche linguistique».

Le même auteur traite de l'impossibilité de définir une LSP sans lui reconnaître un opposant. C'est le lot de concepts comme «domaine» ou «communication» que l'on définit par opposition. Le chercheur rouennais plaide également en faveur du continuum entre les sciences. Il montre la caducité de la compartimentation des champs du savoir en domaines purs. Des comparaisons entre les différentes façons de percevoir ce qu'est un domaine scientifique ou un domaine technique restent à entreprendre.

Avec raison, F. Gaudin remet aussi en cause l'opposition dichotomique entre l'homonymie et la polysémie. Sa critique plaide pour la récupération de la puissance polysémique des signes. En fait, on a voulu sciemment faire perdre ce caractère fondamental et fonctionnel des unités lexicales en inventant le concept d'«homonymie terminologique», dont la visée première était de compléter l'armada des approches méthodologiques en *mono-* ou en *uni-*: le terme doit être monosémique, monoréférentiel, univoque, etc. Lorsqu'il traite une terminologie, le terminologue ne fait pas autre chose que d'écarter ou de rejeter les sens d'une unité lexicale qui ne conviennent pas à sa structuration onomasiologique.

En terminologie, l'homonymie généralisée — l'homonymie comme principe directeur rédactionnel — est un mythe réducteur, une absurdité, et F. Gaudin a raison de le rappeler. C'est encore la dimension volontairement et arbitrairement ramenée à la synchronie accréditant la norme dans les terminologies qui est à la source de la fracture artificielle entre l'homonymie et la polysémie. En (ré)introduisant l'histoire et la diachronie dans la terminologie, les concepts linguistiques évoqués ci-dessus retrouvent leur justification dans la connaissance et le fonctionnement des pratiques langagières actives.

Le concept de «communauté linguistique» retient l'attention de D. Daoust. Deux aspects concurrentiels polarisent ses réflexions : la confrontation de deux langues différentes, le français et l'anglais ; la confrontation de deux variétés d'une même langue, le français du Québec et le français d'Europe, plus spécifiquement celui de l'Île-de-France.

S. Reboul discute de quelques problèmes de maniement terminologique internes, notamment le passage de *langue de spécialité* à *discours de spécialité* ou *discours spécialisé*. L'étude du phénomène de la concurrence synonymique lui fournit l'occasion de poser quelques questions relatives au mot juste, perçu comme l'obligation de recourir à un mot unique pour circonscrire une notion. C'est aussi le moment de s'interroger sur la pertinence de l'objet terme. Pour qu'il y ait terme, il faut qu'un concept précis soit associé à l'unité lexicale. On réaffirme là le principe de l'équation fondamentale **terme = dénomination + notion**. La mise en perspective est inspirée du «paradigme désignationnel» que l'auteur complète par l'idée de «paradigme dénominatif».

L'ÉDITOLOGIE

De son côté, J. C. Baudet poursuit l'étude de son concept fétiche : «éditologie». Ce dernier recouvre à la fois un domaine de recherche et une méthodologie, le morphème *logie* fusionnant donc ici deux acceptions. L'auteur revoit l'histoire du terme *éditologie* ; puis il l'étoffe sémantiquement en lui greffant une perspective épistémologique. Le vocable recouvre maintenant l'«étude épistémologique de l'édition des savoirs scientifiques, techniques et industriels, qui prend en compte la nature sociale (c'est-à-dire communicationnelle) des mécanismes de leur production et de leur validation». L'éditologie sert alors à établir les rapports entre le savoir scientifique, le savoir culturel et la langue. C'est dire qu'elle explore les mécanismes de production linguistique et périlinguistique des discours spécialisés. Cela revient à dire que la publication des textes est un impératif du mouvement scientifique. La création de termes et de sens inédits répond à des exigences de structuration, et elle fait partie intégrante de la recherche et de la théorisation. En fait, le langage des sciences permet de maîtriser et de dominer scientifiquement un donné. Plus encore, c'est l'édition, donc la mise à disposition du savoir, qui le valide.

D'autres réflexions empruntent des voies différentes pour parvenir aux mêmes constats. Pour A. Hermans aussi, les sciences sont l'œuvre des circonstances. Cela signifie qu'elles sont des réalités sociales, des institutions, et donc des manières de penser et d'agir extérieures aux individus et qui s'imposent à eux. Ici encore domine l'idée que le discours scientifique ne peut être isolé de la science comme objet, comme laboratoire, qu'il ne peut constituer une simple dimension langagière complémentaire ou facultative, à savoir une somme de termes fédérant une terminologie appropriée. C'est une instance active et interactive avec d'autres instances et qui construit la science comme un tout. Les discours identitaires font intrinsèquement partie des sciences qu'ils servent à proclamer.

LES SAVOIRS OU LES ÉPISTÉMÉS

Plusieurs savoirs d'experts font l'objet d'incursion par les différents chercheurs. Tous sont envisagés dans des perspectives de fonctionnement des discours.

Les observations d'A. Hermans se portent sur les relations entre la sociologie, en tant que science, et la terminologie qui en est le véhicule langagier. Un regard sur les publications dans le domaine sert de contrepoint aux analyses. L'auteur scrute leur rôle comme lieu d'accueil des dires sur la science et sur les conditions de publication ou de non-publication, qui, souvent, n'ont rien à voir avec l'objet scientifique qui en est le prétexte. Il s'agit en fait de prendre le pouls des règles implicites qui font qu'une publication est perçue ou non comme ayant droit au sceau qui lui garantira le statut d'ouvrage scientifique.

Le domaine de la médecine sert de point de repère à M. Slodzian dans ses réflexions théoriques sur les logiques de dénomination. Les exemples illustratifs proviennent de langues africaines.

P. Lerat travaille sur des textes à portée administrative, juridique et commerciale. Canoniques, stéréotypés et placés sous l'empire de règles fort contraignantes, ces écrits posent des problèmes de connaissance situés à la fois sur le plan linguistique et sur le plan technique. Les instruments de décodage disponibles, les dictionnaires et les banques de termes, privilégient tantôt les contenus, tantôt la norme linguistique. S'appuyant sur le cas de la subrogation, l'auteur explicite les protocoles terminologique, rédactionnel et traductionnel sous-tendant une expertise minimale nécessaire pour capter le concept pointé. Puis, il propose des orientations terminographiques mieux adaptées pour aménager «dictionnairement» le terme *subrogation*.

La circulation sociale d'un contingent de termes du domaine judiciaire fait problème. Puisant des exemples dans le champ de la juridiction française des mineurs, J. M. Colletta souhaite fournir des éléments de réponse à trois questions :

1. Quels registres terminologiques causent des difficultés ?
2. Quelles sont les réactions des justiciables face à l'emploi de ces termes ?
3. Quels effets extralinguistiques découlent du recours à cette terminologie ?

Dans sa recherche, l'auteur distingue deux niveaux terminologiques : le registre juridico-administratif et le registre psycho-socio-éducatif. (Pour la discussion sur le volet des échanges entre les spécialistes et les clients, voir la section suivante.)

D. Daoust expose les résultats d'une recherche sociolinguistique menée dans une entreprise québécoise de transports. L'analyse est contrastée en ce qu'elle est focalisée sur la situation terminologique qui prévalait à sept ans d'intervalle dans la même entreprise.

D. Breugnot catalogue les problèmes rencontrés par des informaticiens lors de l'acquisition de connaissances dans le domaine des systèmes industriels de production. Ces difficultés d'acquisition, de maîtrise et de réemploi d'une terminologie fonctionnelle sont apparues lors des étapes de la recherche, de la spécification et du codage des classes d'entités identifiées, ainsi qu'au moment de définir la méthode d'analyse et de caractérisation des systèmes de production eux-mêmes. L'auteur retrace le processus de recherche et de validation de cette connaissance. Il dévoile les six étapes principales, mais sans chercher à fournir de solution définitive pour chaque problème identifié. Il relate plutôt comment la prise de conscience des différents paliers de difficulté se concrétise peu à peu au fil du déroulement chronologique des étapes.

S. Reboul présente une analyse du discours axée sur la terminologie vidéographique (télématique). La démonstration porte sur la répartition des termes concurrents, à savoir les synonymes. Deux critères sont pertinents : la diachronie — encore l'intrusion de l'histoire — et l'aspect discursif lui-même. Elle met en évidence les conflits entre la terminologie et la pratique sociale qui est forte, en amont et/ou en aval de la terminologie, entendue dans l'étude comme l'ensemble des termes représentatifs d'un savoir thématique.

V. Delavigne fait état des incertitudes et des inquiétudes suscitées par le vocabulaire de l'atome. La recherche présentée repose sur une enquête socioterminologique portant sur la diffusion et l'impact du vocabulaire nucléaire, ainsi que sur l'appropriation et la reformulation de ce lexique par des utilisateurs non spécialistes. L'auteur teste l'opérativité de la socioterminologie et elle défend l'optique du terme comme élément constitutif d'activités sociales diverses.

L'ORAL

Les différents protocoles de prescription et de normalisation ont jusqu'ici cantonné le champ de la production orale dans l'antichambre du «ne dites pas, mais dites», suivant en cela l'idée directrice que toute bonne terminologie surgit du scripturaire, seul gage du bon usage planifié et contrôlé.

L. Guespin parcourt ces chemins de la règle commune des discours scientifiques qui consiste en une recherche constante de la stabilisation des discours. Cet agencement par la standardisation demeure cependant «toujours imparfait, toujours à négocier». Comme si les protocoles normalisateurs étaient du niveau de l'idéal. La néologie a toujours bousculé cet équilibre recherché, mais sans cesse précaire et labile. Pour le chercheur, la performance rend plus souples, plus logiques, plus vraies et plus nécessaires les terminologies libres. Le plaidoyer est nettement en faveur d'une véritable prise en considération des modes et des canaux privilégiés par lesquels la communication scientifique et technique est garantie. En somme, il s'agit d'assurer la mouvance lexicale. Il y a ici un rappel justifié que les échanges communicationnels ne sont pas linéaires. Ils sont multidirectionnels, oscillants, ondoyants; ils se distribuent sur différentes échelles de valeurs, toutes recevables au moment propice: l'oral et l'écrit, les niveaux de structuration socio-professionnels, les différents groupes d'intervenants dans le cours de la tourmente des interactions et des interpellations. Par nature, les discours scientifiques et techniques sont «impurs».

F. Gaudin renforce l'obligation d'intégrer davantage l'oral dans la recherche terminologique en rappelant que la langue parlée est la première dimension du langage.

J. M. Colletta tente de mesurer comment les professionnels maîtrisant parfaitement une terminologie sectorielle juridique communiquent oralement avec les intimes, et quels sont les effets indirects chez les non-spécialistes provoqués par le recours aux termes fortement marqués. Il conclut qu'il «serait souhaitable que les professionnels du judiciaire et de l'éducatif essaient de mieux adapter leurs propos au public». Au vu des multiples constats du même genre, l'observation mérite d'être généralisée à toute structure de communication duelle, mais inégale, entre les manieurs de terminologie et les individus peu familiarisés avec de telles formes de discours.

LA SOCIOLINGUISTIQUE

Les langues en concurrence au Québec, l'anglais et le français, ainsi que les deux variétés de la langue romane, le rameau franco-québécois et le rameau franco-européen, soulèvent la question de la hiérarchisation sociolinguistique. C'est le sujet exploré par D. Daoust. Cette double opposition provoque des conflits d'ordre normatif sis à plusieurs niveaux, ainsi que des chevauchements entre le phénomène de l'emprunt et le phénomène de la variation linguistique.

L'auteur dissèque ces manifestations langagières à partir d'enquêtes démolinguistiques conduites dans le cadre du monde du travail québécois. Un milieu clos forme un laboratoire idéal pour l'observation du changement linguistique et sociolinguistique. La recherche relatée fait état des résultats d'une série d'enquêtes réalisées dans une

entreprise de transports en 1983 et en 1990. L'étude vise d'abord à identifier et à analyser quelques facteurs extralinguistiques qui conditionnent le choix des langues pour la terminologie en milieu socioprofessionnel. Elle a aussi pour objectif d'identifier et d'examiner les rôles joués par ces critères dans le processus de diffusion et d'implantation d'une terminologie, de voir comment ces critères influencent le changement des comportements sociolinguistiques et terminologiques. L'enquêteur détaille quelques facteurs socio-démographiques (par exemple le sexe, le niveau de scolarité) et occupationnels, qui orientent le choix de la langue pour la terminologie. Il est évident qu'ici la sociolinguistique et la socioterminologie fusionnent harmonieusement.

L'AUTOROUTE DE L'HISTOIRE

Nombreuses sont les interventions qui envisagent les perspectives (socio)historiques de la terminologie (v. par exemple J. C. Baudet; S. Reboul). Mais c'est L. Guespin qui interroge le plus profondément le fil de l'histoire en se demandant si l'on peut édifier la terminologie en tant que science ou discipline sans en référer à l'histoire. Son regard montre que cette dimension fut mal incorporée dans l'idée de terminologie par les premières générations de praticiens, d'Eugen Wüster aux spécialistes du tournant des années 1990. La théorisation de la terminologie et ses développements futurs dépendent des références aux cultures productrices, donc de l'histoire. Afin de prendre sa place au sein des éléments de recherche sur le langage qui sont reçus, il faut plonger au cœur de l'histoire, et aussi, du point de vue strictement linguistique, il faut retrouver la diachronie.

Dans son analyse critique du concept de «LSP», F. Gaudin montre également la résonance de l'histoire. Jusqu'à ce jour, l'histoire, source des oppositions culturelles, a été évacuée ou délaissée — comme on voudra — dans l'examen du profil des langues de spécialité. En réalité, les sciences sont des réseaux de nœuds hérités du passé et non des blocs monolithiques placés les uns sur les autres ou les uns à côté des autres et déplaçables au gré des fantaisies. La tradition présente la terminologie comme un ensemble de domaines bien structurés, et surtout bien étanches, c'est-à-dire bien particularisés. La remise en question de la fragmentation de la connaissance en domaines amène l'auteur à favoriser l'éclairage de l'interdisciplinarité naturelle. Cette mise en perspective intégratrice représente la porte de sortie idéale pour la terminologie. Elle l'autorise à rejoindre vraiment les cibles sociales et culturelles.

L'image de l'histoire et de la diachronie revient aussi chez M. Slodzian. Cette fois, c'est le facteur culturel qui est questionné afin de déterminer son apport dans la compréhension du nouveau. Les modes de représentation inédits ne peuvent être captés que s'ils sont fondés sur une expérience antérieure, elle aussi façonnée à même le système conceptuel indigène qui modèle les charges sémiotiques et symboliques de la société. L'auteur se demande comment faire, dans ce contexte, pour procéder au transfert des connaissances et des expériences dans une culture autre que celle de la société productrice ? L'établissement de stratégies de transfert révèle bien l'importance cruciale de la recherche de différentes modalités didactiques (v. aussi Boulanger 1986).

L'émergence d'un concept, son flou et son flux terminologiques, sa stabilisation formelle et sémantique, son accréditation sociale ne peuvent être mesurés hors de l'histoire, passage nécessaire pour déboucher sur la socioterminologie. C'est là l'un des constats de S. Reboul dans son incursion dans le champ de la télématique.

PETIT APARTÉ «IN ENGLISH PLEASE» OU LE SYNDROME PASTEURIEN!

La dernière contribution de ce tableau socioterminologique est pour le moins déroutante — déconcertante serait un meilleur qualificatif. Il s'agit d'un entretien avec le chef

de l'équipe qui a réalisé le *Dictionnaire des sciences*, publié en 1990 par la maison Hachette. L'entretien peut être divisé en deux parties : premièrement, les échanges sur la réalisation du dictionnaire ; deuxièmement, les échanges sur le statut du français dans les sciences. Il revenait à F. Gaudin de poser les questions à L. Salem. Il a su mener l'entretien de main de maître. Ce sont les réponses qui parfois ébranlent le lecteur.

Dans un premier temps, le chercheur raconte comment il a composé l'équipe de rédaction du dictionnaire, comment s'est bâtie l'œuvre et quelles sont les grandes difficultés qui ont surgi en cours de route. Il aborde aussi les dispositions qu'il faut posséder pour devenir un bon vulgarisateur. Cette partie demeure la plus intéressante et la plus instructive de la rencontre.

Le second volet est plus sensible ; il porte sur le statut et l'avenir du français scientifique face à l'omniprésence de l'anglais. En dépit de toutes les tentatives de son interlocuteur pour amener la discussion sur le terrain de la protection nécessaire du français, le scientifique est loin de prendre position en faveur de sa langue. Pour tout dire, ses propos sont pessimistes et négatifs à l'égard de l'avenir du français. Il considère même que «le français est presque une langue morte». Ce n'est pas là une position que les autres francophones qui luttent pour la survie du français soutiendraient avec enthousiasme, c'est le moins que l'on puisse dire. Ce n'est pas non plus le genre d'attitude qui convient pour assurer une place prépondérante au français au cœur de la mosaïque des langues dans une Europe sur le chemin de la fédération. Le spectre de l'anglais langue parfaite et suffisante impressionne encore de trop nombreux chercheurs. Les vrais francophones n'ont rien à attendre des scientifiques, par ailleurs chevronnés, qui rendent les armes dès que pointent à l'horizon le spectre d'Albion ou celui de l'Aigle.

CONCLUSION : LA SOCIOTERMINOLOGIE, UN PALIMPSESTE DE LA TERMINOLOGIE ?

On pourrait penser que s'engager sur la voie de la socioterminologie consiste à faire du neuf avec du vieux. Quelles avancées procure-t-elle à la terminologie qui avait su vivre jusque-là sans le préfixe *socio-* ? Après la strate du signe terminologique, après la strate de l'informatique, après la strate des industries de la langue, entre l'informatique intelligente et l'autoroute électronique en gestation, voici la dernière ouverture : la socioterminologie. Les contributions qui sont proposées cumulent quelques réponses à ces interrogations.

La boucle paraît refermée. La socioterminologie pourrait être la solution qui permettra à la terminologie de surmonter les crises qui l'ont affectée depuis une dizaine d'années (v. à ce propos Boulanger 1991 : 13-14) et de poursuivre son développement. Car découvrir, raviver et explorer les liens entre la terminologie et la société reviennent à fonder la socioterminologie, ou pour mieux dire des socioterminologies.

La somme des contributions met en évidence les principaux paramètres sociaux qui sont à la source du constat de l'existence d'une socioterminologie en train de s'affermir. La mise en contraste des idées établies vise à valoriser le nouveau souffle de la terminologie prise sous l'angle de la socioterminologie. Celle-ci se veut une reconsidération de la discipline mère à partir d'un objectif précis, et double : **découvrir** l'emprise du social sur la mouvance terminologique et les facteurs qui en sont la justification, approche principalement européenne ; **redécouvrir** la même emprise et les mêmes facteurs dans le modèle de l'aménagement linguistique québécois, car cette dimension sociale a été occultée au cours des années.

La socioterminologie fait surgir de l'ombre le concept d'«usage» et le ramène dans l'environnement du terme. Qui dit usage dit aussi somme de discours dans lesquels s'enchaînent les unités lexicales que des interactions spécifiques agitent, comme des

atomes, pour révéler la vraie nature de la terminologie. Les discours sur les savoirs prennent le pas sur le seul cumul terminographique des termes, qui a dominé la recherche depuis une génération. L'importance attribuée au fait dictionnaire laissait l'impression que l'extraction des termes des discours textuels, rarement oraux, c'est-à-dire des situations de production, réduisait l'aménagement à la seule opération de consignation. Cette image a été renforcée par la domination du pouvoir infini des banques de données terminologiques. L'objectif du retour à l'énoncé perdait de ses couleurs. Les termes restaient confinés dans des articles lexicographiques avec leur appareil intouchable de rubriques (entrée, catégorisation lexico-grammaticale, définition...) «hors de tout enjeu social», comme le rappelle V. Delavigne ici même (v. aussi Boulanger 1991 : 23).

Le collectif imaginé par F. Gaudin a pour mérite premier de relativiser les discours terminologiques purs et unilatéraux. Il met aussi au clair l'impossible partage entre la science et la technique. Aujourd'hui, les sciences sont distribuées sur un continuum. Elles sont devenues, comme le dit si bien L. Guespin, «un facteur indispensable à la production», c'est-à-dire l'avens obligé des technologies d'acquisition de la connaissance.

RÉFÉRENCES

- BOULANGER, Jean-Claude (1986) : «La stratégie pédagogique dans l'aménagement linguistique», *Actes du Colloque international de terminologie. Terminologie 1984 : Terminologie et coopération internationale*, Luxembourg, 27-29 août 1984, Québec, Université Laval, Association internationale de terminologie, pp. 56-65.
- BOULANGER, Jean-Claude (1991) : «Une lecture socioculturelle de la terminologie», *Cahiers de linguistique sociale*, n° 18, juin, pp. 13-30.
- BOULANGER, Jean-Claude (1994) : «L'aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de langue. Du prélexicographique au microstructurel», *Langues et sociétés. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, publiés par Pierre Martel et Jacques Maurais, coll. «Canadiana Romanica», n° 8, Tübingen, Max Niemeyer, pp. 253-268.
- BOULANGER, Jean-Claude et Marie-Claude L'HOMME (1991) : «Les technoclectes dans la pratique dictionnaire générale : quelques fragments d'une culture», *Meta*, vol. 36, n° 1, mars, pp. 23-40.
- CABRÉ CASTELLVÍ, Maria Teresa (1992) : «On Diversity and Terminology», Third Iberoamerican Symposium of Terminology, décembre 1992, Millán de la Cogolla (Espagne), texte inédit, 16 p.
- Cahiers de linguistique sociale* (1991) : «Terminologie et sociolinguistique», n° 18, juin, 221 p.
- DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste et Jean-Pierre MÉVEL (1973) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, xli + 518 p.
- DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste et Jean-Pierre MÉVEL (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, coll. «Trésors du français», Paris, Larousse, 1 x + 516 p.
- GAMBIER, Yves (1987) : «Problèmes terminologiques des "Pluies acides" : pour une socio-terminologie», *Meta*, vol. 32, n° 3, septembre, pp. 314-320.
- GAMBIER, Yves (1991) : «Présupposés de la terminologie : vers une remise en cause», *Cahiers de linguistique sociale*, n° 18, juin, pp. 31-58.
- GAMBIER, Yves (1993) : «Vers une histoire sociale de la terminologie», *Le Langage et l'homme*, vol. 28, n° 4, décembre, pp. 233-246.
- GAUDIN, François (1993a) : *Pour une sociotermologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, coll. «Publications de l'Université de Rouen», n° 182, Rouen, Université de Rouen, 255 p.
- GAUDIN, François (1993b) : «Sociotermologie : propos et propositions épistémologiques», *Le Langage et l'homme*, vol. 28, n° 4, décembre, pp. 247-257.
- JACOBI, Daniel (1994) : «Lexique et reformulation intradiscursive dans les documents de vulgarisation scientifique», *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, textes réunis par Danielle Candel, coll. «Études de sémantique lexicale», Paris, Didier Érudition, pp. 77-91.
- Le Langage et l'homme* (1993) : «Sociotermologie», vol. 28, n° 4, décembre, pp. 205-334.
- SAGIER, Juan Carlos (1990) : *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, xi + 254 p.